

BREVET D'INITIATEUR FEDERAL 2019

Session associée au BPJEPS 2019 :

1^{ère} partie 14 oct. au 16 oct./stage 20-25 oct.

2^{ème} partie 28 oct-1^{er} nov. Et

certification du 4 au 6 nov.2019

L'initiateur Fédéral de Surf initie, dans un cadre bénévole, les adhérents, licence sportive ou compétition, du Club Associatif affilié à la FEDERATION FRANCAISE DE SURF, dans des conditions de sécurité et de pratique optimale de surf, sous la responsabilité d'un moniteur diplômé d'ETAT.

CONDITIONS D'INSCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Être âgé de 16 ans au plus tard le jour de l'examen ✓ Être licencié dans un club depuis 2 ans ✓ Être titulaire d'un PSC1 ou AFPS lors de l'examen ✓ Pouvoir justifier d'un niveau régional de compétition en surf, bodyboard ou longboard dans l'année de formation (CF annexes). L'ETR BRETAGNE se réserve le droit d'organiser une journée d'aptitude précédant le stage. ✓ S'engager à effectuer son stage en CLUB DE SURF ASSOCIATIF AFFILIE FFS
Organisation et certification de la formation	<p>FFS ET LIGUE DE BRETAGNE par convention Equipe pédagogique validée par la Direction Technique Nationale Partenariat conventionné ENVS – WSA</p>
Contenus de la Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances générales liées à l'environnement institutionnel : • Le club, le comité, la ligue, la FFS • Le projet fédéral de la FFS • La sensibilisation à la politique de développement durable des activités • L'insertion par le surf, accueil de publics atteints d'un handicap • Connaissances générales techniques liées à l'initiation aux activités de surf : • Connaissances du milieu : formation des vagues, types de déferlement, marées, courants... • Connaissances du matériel : paramètres fondamentaux des planches, évolution du matériel, • Technicité : fondamentaux techniques de l'activité surf, connaissance de l'environnement et sensibilisation à la politique de développement durable des activités de surf • Règlementation : • Connaissance du cadre réglementaire des activités surf, • Rôle et responsabilité de l'éducateur • Sécurité et sauvetage • Autonomie dans l'océan • Technique de sauvetage • Pédagogie • Connaissance des publics, démarche pédagogique, conception de séances et mises en œuvre de séances d'initiation au surf
Durée de la Formation	100 Heures réparties en 60 heures en centre de formation et 40 heures en stage pédagogique en club association affilié à la FFS
Coût de la Formation	350 € documentation fédérale incluse – règlement à établir à l'Ordre de la Fédération Française de Surf

BIF 2019 FICHE D'INSCRIPTION

N° LICENCE			
NOM		PRENOM	
DATE DE NAISSANCE			
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TEL FIXE		PORTABLE	
COURRIEL			
OBJECTIF BPJEPS SURF	OUI		NON
TITULAIRE PSC1 OU AFPS	OUI		NON
NIVEAU DE LA PRATIQUE			
NOM DE LA STRUCTURE AFFILIEE ASSOCIATIVE OU SE DEROULERA LE STAGE			
NOM PRENOM DU TUTEUR (BEES ou BPJEPS) DU STAGIAIRE			
RESUMEZ VOTRE PARCOURS SPORTIF			
NIVEAU SCOLAIRE			

ANNEXE FORMATION BIF

CLASSEMENTS NATIONAUX	SEUIL NIVEAU REGIONAL	SEUIL NIVEAU NATIONAL
SURF OPEN	880 PTS	1600 PTS
SURF ONDINES	2200 PTS	3400 PTS
LONGBOARD OPEN	1250 PTS	2300 PTS
LONGBOARD ONDINES	2000 PTS	3900 PTS
BODYBOARD OPEN	1700 PTS	2500 PTS
BODYBOARD ONDINES	3550 PTS	4600 PTS

REGLEMENT BIF

- **Prérogative à l'inscription** : Être à jour de sa licence fédérale (sportive ou compétition) et s'être acquitté(e) du montant de 350 €. Les dossiers d'inscription devront être complétés, signés et envoyés au minimum 8 jours avant le début de la formation.
- **Le Stage de 40 heures** devra être effectué en structure associative ou le cas échéant par dérogation de l'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE en école labellisée EFS conventionnée (*) avec l'association signataire de la convention de stage.
- **La période de stage** ne peut en aucun cas se dérouler entre le 1^{er} juillet et le 31 août.
- **Durant le stage**, le stagiaire BIF reste en observation et ne pourra en aucun cas se substituer à la présence sur plage/spot du tuteur BEES/BPJEPS. Il ne permet pas l'augmentation de l'effectif d'encadrement du BE/BPJEPS. Autrement dit : Le tuteur + le stagiaire = 8 élèves maximum.
- **Impératif** : l'initiateur fédéral de surf initie, dans un cadre bénévole, les

adhérents (licence sportive ou compétition) du club associatif, affilié à la fédération française de surf, dans des conditions de sécurité et de pratique optimale de surf, sous la responsabilité d'un moniteur diplômé d'Etat.

(*) la convention devrait être présentée pour validation par l'ETR (convention qui précise la relation entre l'école et le club)

CALENDRIER SESSION ASSOCIEE BIF/BJEPS SURF 2019	
<i>Ce calendrier vous sera confirmé à votre entrée en session.</i>	
PSC1	DU 7 AU 11 OCTOBRE
1ERE PARTIE BIF	DU 14 AU 16 OCTOBRE
STAGE EN CLUB	DU 20 AU 25 OCTOBRE
2 ^E PARTIE BIF	DU 28 AU 1 ^{ER} NOVEMBRE
CERTIFICATION	4 AU 6 NOVEMBRE

